

che bolchéviste, participa à la guerre civile, organisateur militaire de l'Armée Rouge.

Evdokimov, né en 1884, appartient à la vieille couche des bolchéviks, militant de l'organisation de Pétrograd et de Léninegrad, membre du Comité Central du parti.

Bilan : nous n'avons mentionné que les plus connus des accusés; nous n'avons qu'esquissé très succinctement leurs carrières politiques. En tout cas, il s'agit ici d'hommes dont toute la vie était vouée à la cause ouvrière, à la révolution, dont la vie privée est sans intérêt, car s'ils en avaient une, leur activité politique l'emportait absolument. Nous pourrions mentionner encore d'autres accusés, moins connus, mais en tout cas aucunement comparables aux nullités en uniforme du tribunal militaire, encore moins à Vychinski, transfuge d'un parti antibolchéviste, homme n'ayant jamais participé au mouvement révolutionnaire. Une comparaison avec des types de l'espèce Zaslavski n'est pas imaginable. Celui-ci, ainsi qu'un autre « grand journaliste » stalinien qui, par hasard, ne trouva pas l'occasion d'écrire ses saletés habituelles à propos du procès, Mikhaïl Koltsov (se trouvant en Espagne), sont des hommes ignobles et dégoûtants. Des types de cette espèce ne sont guère mentionnés, sinon pour mieux faire comprendre toute la honte, toute l'ignominie du stalinisme qui fait « juger » les fondateurs du bolchévisme par des Ulrich, les fait accuser par des Vychinski, les fait calomnier par des Zaslavski et les fait fusiller par des Yagoda.

Nous connaissons maintenant un peu les personnages du jeu. Mentionnons encore la technique grossière du montage de ce procès hideux.

Premier fait suspect : l'acte d'accusation n'est confectionné qu'à la veille du procès. Il n'est publié qu'à l'instant de l'ouverture du procès. Entre l'annonce surprenante des « crimes » découverts par la Guépéou perspicace de Yagoda et le début du procès, il n'y a qu'un intervalle de quelques jours seulement, arrangement fait exprès pour éliminer la presse mondiale et même les tentatives de cor-

respondants étrangers curieux d'assister aux audiences « publiques ».

Deuxième fait suspect : tous les accusés renoncent à des défenseurs; et le « tribunal » renonce, lui aussi, d'en inviter, car les « faits » et les « aveux » devraient être plus forts que l'éloquence d'un avocat quelconque.

Troisième fait suspect : le procès est joué comme un grand film dans une salle provinciale, à une cadence par trop accélérée. Seize accusés, cinq audiences. Qu'on le veuille ou non, il faut comparer ces chiffres à celui des audiences correspondantes du procès de Leipzig, dit « des incendiaires du Reichstag »; là, il n'y avait que quatre inculpés, mais la durée du procès fut de plusieurs semaines, de mois entiers, et la presse mondiale était représentée et suivait les débats. Le procès de Leipzig, monté par les nazis, était sans doute mal monté. Celui de Staline-Yagoda est encore plus mal monté, car il ne prêtait même pas les garanties de contrôle octroyées par la justice nazie. Et pourtant, son importance historique est mille fois plus grande.

Quatrième fait suspect : la sentence prononcée, le délai légal de 72 heures n'est pas accordé aux condamnés; ils sont fusillés « comme des chiens enragés », sans doute parce que même le délai de trois jours aurait pu démasquer les metteurs en scène sinistres.

« Mais ils ont avoué ! »

« Mais ils ont avoué, tous et tout ! » Ah ! oui, ils ont même trop avoué, et cela rend ridicule ce qu'ils ont « avoué ». Qu'il soit permis d'en raconter « une autre ». Car ce n'est pas la première occasion d'être surpris, stupéfait, ahuri à cause d'un aveu par trop « substantiel ». André Ferrat, membre du Comité Central du Parti Communiste Central jusqu'au mois de juin de l'an 1936, a assisté, en 1930, au procès dit « du parti industriel ». A cette époque, Ferrat était encore un « bien pensant ». Tout à fait conformiste, il se trouvait en qualité de « public étranger » sur la tribune de la presse, à côté de ce vénérable Marcel Cachin, qui se prête à tout ce qu'on exige. Il est vrai, pourtant, qu'il gémit après coup, ce Marcel Cachin, mais tout s'arrange... Le récit de Ferrat a été fait en automne 1936, dans une conférence sur le procès des Seize.